

Rapport de la commission des finances



Comme à l'accoutumée, la commission des finances s'est réunie à deux reprises en 2021. Au printemps, elle était encore dirigée par Urs Limacher. Après son départ, le comité m'a choisi pour lui succéder. J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier Urs de tout cœur pour son engagement de longue date en faveur de la FSFM. La séance du printemps portait sur le bilan de l'année 2020 ainsi que sur le budget pour 2021. Lors de la seconde réunion en automne,

nous nous sommes penchés sur le résultat annuel provisoire pour 2021 et sur le budget 2022.

Pour cette deuxième année de pandémie, notre Fédération présente à nouveau un très bon résultat financier. Ainsi, il n'a pas été nécessaire de dissoudre les réserves constituées durant ces dernières années. Comme la plupart des manifestations en Suisse et à l'étranger ont été annulées, moins de frais pour la FSFM ont été enregistrés. D'un autre côté, les recettes liées au sponsoring et aux annonces publicitaires ont également diminué. Grâce à la bonne situation du marché, davantage de passeports pour les poulains ont pu être établis, ce qui est réjouissant. La baisse des charges liées au personnel s'explique par le fait que le poste de gérante a été vacant durant quatre mois.

Le bilan pour 2021 a été clôturé avec un bénéfice de CHF 57'452.- Le budget provisoire pour 2022 prévoit un bénéfice d'environ CHF 17'000.- La provision de CHF 45'000.-, prévue en 2020, a été versée aux organisateurs des manifestations sportives qui ont été annulées. Concernant la prime de CHF 300.- pour la participation au test en terrain payée en 2021, la provision de CHF 95'000.-, qui avait été constituée en 2020, n'a pas encore dû être utilisée. Ainsi, il sera certainement possible de verser à nouveau CHF 300.- en 2022. Conformément à ce qui a été décidé l'année dernière, dès 2022, les passeports des poulains seront facturés 60 francs au lieu de 75 francs. Cela représente pour la Fédération une perte d'environ CHF 18'000.- Ceci est également pris en compte dans le budget 2022.

Je peux donc affirmer que la FSFM se porte actuellement très bien d'un point de vue financier. Elle a pu se constituer un certain capital au cours des dernières années. Si l'on pense au projet de révision de l'Ordonnance sur l'élevage qui a été annoncée et aux éventuelles autres modifications à venir, nous serons certainement soulagés d'avoir pu constituer des réserves pour les prochaines années.

Il me tient à cœur de remercier toutes les personnes qui s'engagent d'une manière ou d'une autre pour la Fédération. Pour leur bonne collaboration, j'aimerais remercier en particulier les membres de la commission des finances, les collaboratrices de la gérance et tout spécialement notre comptable, Annette Ruffieux. Il ne faut pas non plus oublier nos fidèles donateurs et sponsors, qui soutiennent toujours nos manifestations et la Fédération. Conscient que cela ne va pas de soi, je les remercie tous ici très chaleureusement.

Christoph Haefeli
Président de la commission des finances

